

Les cahiers transfrontaliers d'EURES

Luxembourg n°2/2012



Traditionnellement le dynamisme du marché de l'emploi luxembourgeois attire une main-d'œuvre étrangère nombreuse. Le premier groupe d'immigrés au Luxembourg est la communauté portugaise. Aujourd'hui, elle représente 16 % de la population du pays, avec chaque année de nombreuses nouvelles arrivées, mais

aussi de nombreux retours au Portugal. Des associations liées à l'immigration sont actives dans le domaine du soutien et de l'aide aux immigrés portugais au Luxembourg. Elles offrent tant des services de conseil en matière de droit du travail et de la protection sociale, que des formations contribuant à l'insertion professionnelle (cours de langues, formations professionnelles en langue maternelle). Dans cette édition des *Cahiers transfrontaliers*, nous allons nous intéresser aux activités formelles et in-

formelles menées par ces associations et présenter une synthèse thématique, basée sur des entretiens menés avec des responsables associatifs, de leurs points de vue concernant la situation des nouveaux immigrants portugais, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'emploi.

Adrien THOMAS
EURES Luxembourg
CEPS/INSTEAD

Nouvelles migrations portugaises, acteurs associatifs et accès à l'emploi au Luxembourg

Le phénomène du renouveau de l'immigration portugaise en direction du Luxembourg a été mis en évidence par les médias (par exemple : *Le Quotidien*, 25 mai 2011 ; *Contacto*, 2 novembre 2011 ; *Le Jeudi*, 17 novembre 2011). Avec l'intensification de la crise économique au Portugal, les flux d'immigrants portugais se sont effectivement intensifiés, bien qu'ils n'aient jamais cessé depuis les années 1960. Cette immigration récente s'inscrit dans un contexte de difficultés sociales et économiques accrues au Luxembourg, mais aussi au Portugal, qui transforment les dynamiques migratoires, de même que les conditions de l'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi luxembourgeois.

La crise économique au Portugal, qui se traduit par une augmentation du chômage qui atteint 13,1 % en novembre 2011 (Eurostat), a conduit à une émigration renforcée. Cependant, en même temps, au Luxembourg, l'augmentation du chô-

mage et la diminution du nombre d'emplois créés, rendent l'insertion professionnelle des primo-arrivants portugais plus difficile que par le passé.

Nous allons présenter dans cette édition des *Cahiers transfrontaliers* une synthèse et analyse thématique d'une série d'entretiens menés avec des responsables d'associations actives au Luxembourg et agissant au contact de l'immigration portugaise. Avant d'en venir aux points de vue de ces acteurs de terrain, nous allons présenter des données quantitatives sur l'immigration portugaise au Luxembourg et nous intéresser aux activités formelles et informelles menées par ces associations.

A partir du milieu des années 1960, l'immigration portugaise prend de plus en plus d'ampleur. Ainsi, le nombre de Portugais au Luxembourg passe de 1.147 en 1966 à 29.309 en 1981, pour atteindre 39.303 en 1991, et 58.450 en 2001 (13,3 % de la population totale et 36,1 % de la population étrangère).

En 2011, on dénombre, selon le STATEC, 81.300 Portugais au Luxembourg, ce qui équivaut à près de 16 % de la population globale.

Par ailleurs, les flux d'immigrés portugais (arrivées/départs) sont conséquents. En 2010, le consulat portugais au Luxembourg a ainsi compté 4.500 nouveaux venus. Le président de la Confédération

de la communauté portugaise au Luxembourg a évoqué le chiffre de 8.000 Portugais qui arriveraient chaque année au Luxembourg, parmi lesquels « entre un quart et la moitié restent, les autres repartent » (*Le Quotidien*, 25 mai 2011).

Les filières d'arrivée au Luxembourg ont changé au fil du temps. Alors qu'un certain nombre de Portugais sont arrivés de façon « clandestine » au Luxembourg à partir des années 1960, d'autres sont arrivés dans le cadre de l'accord de main-d'œuvre conclu en 1970 entre le Luxembourg et le Portugal (Schiltz 2010).

Depuis l'accession du Portugal à l'Union européenne en 1986 et l'abolition de la période transitoire de restriction de l'accès au marché du travail en 1992 (Pauly 1994), l'immigration des Portugais au Luxembourg se fait dans le cadre de la libre circulation des travailleurs, permettant aux personnes de travailler et de vivre dans un autre État membre que celui dont elles sont originaires.

L'insertion professionnelle des primo-arrivants Portugais au Luxembourg s'est faite de manière prédominante dans les secteurs de la construction et des services domestiques. Ainsi en 2005, 90,3 % des salariés portugais au Luxembourg étaient occupés comme travailleurs manuels contre 40,8 % des salariés de nationalité luxembourgeoise selon le STATEC (cité dans CEFIS 2011). En effet, les immigrants portugais ont été majoritairement



faiblement qualifiés. Les immigrés de la deuxième génération, plus diplômés et maîtrisant davantage les langues du pays, accèdent en revanche à des postes plus qualifiés (Langers 2010). Le faible niveau de qualification fait aussi que

les résidents portugais se retrouvent plus fréquemment au chômage. Selon le rapport d'activités de 2010 de l'ADEM, les Portugais constituaient 34 % des demandeurs d'emploi en décembre 2010, contre 22 % en janvier 2000. Dans la pé-

riode récente, l'immigration portugaise se serait diversifiée, avec davantage de jeunes diplômés arrivant au Luxembourg, faute de perspectives professionnelles au Portugal.

LES SERVICES FORMELS ET INFORMELS OFFERTS PAR LES ASSOCIATIONS AU CONTACT DE L'IMMIGRATION

L'immigration portugaise, comme d'ailleurs avant elle l'immigration italienne, a développé une vie associative propre au Luxembourg. Si le capital social ainsi développé parmi la population immigrée se situe « en marge » de la société luxembourgeoise (Zahlen 2001), il remplit néanmoins une fonction pour les personnes concernées en leur donnant des ressources permettant de faciliter leur intégration sociale et professionnelle. L'expérience de l'émigration peut en effet correspondre pour certaines personnes à une perte de leur statut social entraînant des difficultés de reconnaissance et d'estime de soi. L'engagement dans une association peut contrecarrer les tendances à la perte de cette estime en donnant accès aux personnes à des rôles valorisants (CEFIS 2011).

Par ailleurs, des spécialistes des migrations ont souligné l'importance des réseaux sociaux dans les mouvements migratoires, en tant que ressources d'information et d'entraide qui peuvent protéger du risque d'une déculturation abrupte (Portes 1996).

Les associations peuvent offrir différents types de services, dont certains sont de type formels (cours de langues, accompagnement dans les démarches administratives, informations) et d'autres de types informels (sociabilité, circulation de l'information basée sur des réseaux d'interconnaissance). Même si certaines associations n'ont qu'une vocation culturelle ou sportive, elles contribuent à offrir un espace d'intégration sociale et un accès à des réseaux sociaux (Koff 2008).

En particulier pour des individus disposant d'un faible capital scolaire, la participation aux activités associatives peut fournir un espace d'échanges avec des personnes partageant les mêmes origines et la même langue. Un savoir informel et pratique peut ainsi s'échanger sur le rapport aux administrations publiques ou le fonctionnement du marché du travail (CEFIS 2011).

En ce qui concerne les enjeux liés à l'insertion professionnelle des immigrés, on peut distinguer trois types d'associations ou d'organisations, d'une part des associations directement issues de l'immigration, d'autre part, des associations à vocation plus généraliste, mais centrées sur les questions migratoires, et finalement les organisations syndicales, qui ont une vocation généraliste de représentation des travailleurs, mais qui, étant donné la composition du marché du travail au Luxembourg, se trouvent également directement au contact de la population immigrée.

Il ne semble pas exister de relations de concurrence entre les différents types d'associations, chacune ayant ses publics cibles, ses spécificités et son degré de professionnalisation.

Les associations directement issues de l'immigration peuvent remplir une multitude de fonctions, pouvant comporter l'organisation d'activités de loisirs, d'activités folkloriques ou de valorisation de la culture d'origine, l'action sociale, le soutien à des démarches d'établissement ou encore l'accompagnement dans les relations avec les institutions (Serré 2010). Elles remplissent une fonction de sociabilité et de mise en réseau. En matière d'aide sociale, les associations orientent également souvent les demandeurs vers des associations généralistes liées à l'immigration comme le Comité de Liaison des Associations d'Etrangers (CLAE), des associations actives dans le domaine social de manière générale, comme la Caritas, ou encore les organisations syndicales.

Parmi les associations issues de l'immigration, on peut citer la Confédération de la communauté portugaise au Luxembourg (CCPL), le Centre d'appui social et associatif (CASA) ou l'Amitié Portugal-Luxembourg (APL).



La CCPL, créée en 1991, regroupe aujourd'hui 80 associations portugaises au Luxembourg, qui compteraient 10.000 membres (*Le Quotidien*, 26 novembre 2011).

Elle se veut un interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics. L'association offre également des cours de langues ou des formations informatiques.



La CASA développe depuis 1980 des activités d'aide sociale centrées plus particulièrement sur l'immigration portugaise, notamment dans le domaine de l'insertion professionnelle.



L'APL, créée en 1969, offre, quant à elle, des cours de langues, des cours de soutien scolaire, des formations liées à la culture et à la ci-

toyenneté, des formations d'initiation à l'informatique ou encore des formations civiques et culturelles.

Les associations généralistes liées à l'immigration développent des activités qui concernent plus particulièrement l'aide sociale : soutien scolaire, cours d'alphabétisation, cours de langues, assistance juridique ou d'autres formes d'accompagnement dans les démarches ou dans la recherche d'emploi. Parmi les associations offrant des services généralistes, on peut citer le CLAE ou l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI).

Si l'offre de services sociaux du CLAE et de l'ASTI concerne surtout des immigrés de pays tiers, elle peut également concerner d'autres immigrés sur des questions ayant trait à des formalités administratives ou à la recherche d'emploi. Des cours de langues, ainsi que des cours d'initiation à l'informatique, sont également offerts.

Les syndicats représentatifs dans le secteur privé développent, quant à eux, des

activités multiples de défense des intérêts des travailleurs en général, dont des immigrés. Les syndicats ont en effet mis en place des structures spécifiques destinées à regrouper des immigrants. Au sein de l'*Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg* (OGBL), les Portugais constituent la majorité des membres du Département des immigrés.

Par ailleurs, tant l'OGBL que le *Lëtzeburger chrëschtliche Gewerkschafts-Bond* (LCGB) disposent de structures spécifiques destinées à fournir des conseils et une assistance à leurs membres dans de multiples domaines, comme les relations individuelles de travail, la protection sociale ou encore les déclarations d'impôts, qui peuvent aussi bénéficier aux immigrés. Les immigrés portugais y trouvent

par exemple des interlocuteurs parlant le portugais et du matériel d'information en langue portugaise.

L'OGBL a également conclu des accords de coopération avec deux centrales syndicales du Portugal en 1992 (Ghemmaz 2008).

Pour cette édition des *Cahiers transfrontaliers*, le point de vue des acteurs associatifs sur les nouvelles dynamiques migratoires entre le Portugal et le Luxembourg, ainsi que sur les conditions de l'insertion professionnelle des primo-arrivants portugais, a été recueilli. A cette fin, des entretiens semi-directifs ont été menés entre novembre 2011 et février 2012 avec neuf membres ou responsables d'associations. Ces interlocuteurs issus du monde asso-

ciatif mettent en évidence cinq thèmes cruciaux en ce qui concerne l'accès à l'emploi des nouveaux immigrants portugais. Il s'agit des thèmes suivants :

- 1) l'information, avant le départ migratoire, sur le marché de l'emploi au Luxembourg,
- 2) la diversification des profils des immigrants portugais au Luxembourg,
- 3) les difficultés d'accès à l'emploi une fois arrivé au Luxembourg,
- 4) la problématique des langues et des qualifications, ainsi que
- 5) la thématique des retours.

1) LE LUXEMBOURG COMME « ELDORADO » : LES DÉFICITS D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI AU LUXEMBOURG

Les responsables associatifs interrogés mentionnent fréquemment une information lacunaire ou biaisée des nouveaux immigrants par rapport aux réalités du marché de l'emploi au Luxembourg. Les médias au Portugal, ainsi que les réseaux d'interconnaissance familiaux ou amicaux entre les membres de la communauté portugaise au Luxembourg et les candidats à l'émigration au Portugal, sont évoqués parmi les vecteurs créateurs d'attentes irréalistes.

Beaucoup de représentants associatifs mentionnent le rôle de l'immigration portugaise déjà établie au Luxembourg. En effet, les réseaux familiaux ou les réseaux liés à la région d'origine des émigrés jouent un rôle important dans le choix du pays d'émigration. L'existence de ces réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux, amicaux ou régionaux, réduit les risques pour les personnes du choix de l'émigration (Brettel 2000). La tendance des immigrés portugais déjà présents au Luxembourg de véhiculer une représentation excessivement optimiste du Luxembourg et des possibilités d'insertion professionnelle qui y existent est mentionnée par plusieurs interlocuteurs. Différents mécanismes peuvent alimenter cette circulation d'informations excessivement optimistes.

Une représentante associative évoque lors d'un entretien le fait que les immigrants plus anciens sont venus s'installer au Luxembourg alors que la situation du marché de l'emploi y était encore

plus favorable : « *Les Portugais vivant au Luxembourg qui ont un travail depuis plus longtemps ont du mal à imaginer que cela se passe différemment aujourd'hui et que les difficultés sont plus grandes. L'image du Luxembourg ne correspond pas à la réalité. Les gens croient encore à un Eldorado et l'information a du mal à passer que la situation est devenue plus difficile. Il devrait y avoir des services qui informent à ce propos.* »

Un autre animateur associatif évoque la tendance des émigrés à mettre en avant leur réussite et à minorer parfois leurs propres difficultés passées ou présentes : « *Les gens s'informent avant d'arriver, mais souvent ils sont très mal informés. Cela peut notamment tenir au fait que les immigrés déjà présents au Luxembourg hésitent à évoquer leurs difficultés ici et préfèrent insister sur leur réussite.* »

L'existence d'une immigration portugaise ancienne au Luxembourg, qui a souvent réussi son insertion professionnelle et sociale, contribue ainsi à créer des attentes excessivement optimistes vis-à-vis d'une émigration vers le Luxembourg.

Certains responsables associatifs évoquent aussi la responsabilité des médias au Portugal : « *Les médias véhiculent l'image d'un pays de Cocagne avec un Produit intérieur brut très élevé et des salaires élevés. On trouve alors des articles avec des informations fausses ou qui créent des attentes démesurées, par exemple sur des personnes gagnant*

6.500 euros au Luxembourg. Cela pousse ensuite les gens à venir. »

Parfois des primo-arrivants ne disposent que d'une vue incomplète des conditions de vie et des rémunérations au Luxembourg. Des animateurs associatifs affirment ainsi : « *Les gens ne voient que les avantages, mais ils ne voient pas que les coûts du loyer et le coût de la vie en général ne sont pas les mêmes.* »

Un cas de figure spécifique peut être lié à des personnes immigrant au Luxembourg sur la base d'engagements de leurs futurs employeurs qui parfois ne sont pas respectés. Un animateur associatif évoque ainsi ce cas de figure : « *Des gens arrivent au Luxembourg sur la base de promesses qui au final ne sont pas tenues.* »

De manière générale, la capacité à accéder à l'information et à la traiter dépendent aussi du statut social et du niveau de qualification des personnes : « *A la CCPL on voit beaucoup de demandes de personnes très qualifiées (kinés, médecins, ingénieurs) qui essaient de s'informer au préalable à l'émigration.* » Les représentants de la CCPL évoquent de très nombreuses prises de contacts par courriel ou téléphone de personnes désireuses de venir au Luxembourg. D'autres associations, comme le CLAE, reçoivent également des courriers électroniques de Portugais demandant avant d'émigrer des informations sur le Luxembourg, les services compétents, le service public de l'emploi, ainsi que l'accès à l'emploi.

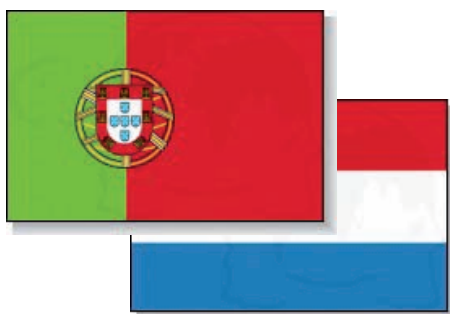
2) UNE DIVERSIFICATION DES PROFILS DES IMMIGRANTS PORTUGAIS AU LUXEMBOURG

Les représentants des associations portugaises s'accordent sur le constat d'une diversification des profils des nouveaux arrivants, en termes de niveaux de qualifications, mais aussi d'âges. Les configurations migratoires peuvent aussi varier, allant de jeunes célibataires arrivant seuls au Luxembourg à des couples immigrant directement avec leurs enfants.

L'accès au logement, qui constitue un aspect problématique pour l'immigration depuis les années 1970 (Schiltz 2003), dépend notamment de la taille de la famille.

La diversification des configurations migratoires portugaises vers le Luxembourg est évoquée par différents représentants associatifs. Ainsi, des responsables associatifs affirment lors d'un entretien : « Autrefois, l'homme venait d'abord et faisait venir la famille ensuite. Aujourd'hui, on a parfois des familles entières qui viennent, ou alors des familles monoparentales, ou alors la femme vient avec les enfants et l'homme reste au Portugal. On a aussi des personnes plus âgées, dans la cinquantaine, qui viennent. »

Une autre représentante associative estime que la préparation de l'émigration devrait mieux se faire : « Le voyage



devrait être mieux préparé. Si toute la famille vient, c'est plus difficile. Il vaut mieux que le mari vienne d'abord et que le reste de la famille vienne plus tard. »

Selon un animateur associatif, des situations difficiles se présenteraient : « On voit des décisions extrêmes, avec des familles qui arrivent comme ça, sans préparation, sans savoir s'ils vont avoir un travail. » La pression de la crise économique au Portugal pousse ainsi, dans des cas isolés, des personnes à venir au Luxembourg quasiment sans préparation. Un responsable associatif raconte ainsi : « On a vu des gens désespérés venant en voiture de façon spontanée. »

Selon des représentants associatifs, les difficultés sont plus importantes lorsque des familles avec enfants immi-

grent, étant donné qu'il est plus facile de trouver une chambre à louer pour une personne seule que de trouver un logement pour une famille avec enfants. Il arrive ainsi que des familles entières doivent se partager un studio, selon les témoignages des animateurs associatifs. Lorsque les familles qui arrivent comportent des adolescents, les difficultés liées à la scolarisation risquent d'être très importantes.

Les niveaux de préparation à l'immigration diffèrent en fonction de la situation et des ressources des personnes. Des animateurs associatifs mettent en exergue cette diversité de situations : « Certains lâchent tout et viennent au Luxembourg, tandis que d'autres, des fonctionnaires par exemple, prennent une année de congé sans solde au Portugal et essaient de voir s'ils peuvent trouver un emploi au Luxembourg. »

Etant donné la prépondérance de réseaux et de relations familiaux dans le processus d'immigration, les familles déjà installées au Luxembourg assument une part importante de l'accueil : « Au début, la famille peut aider, mais avec des limites. »

3) LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI AU LUXEMBOURG

Les immigrés rencontrent des difficultés particulières en matière d'insertion professionnelle. Une fois arrivés dans leur pays d'accueil, ils passent par une première phase d'adaptation et de reconstitution des liens sociaux et familiaux (Portes 1995). Les emplois auxquels les immigrés accèdent durant cette période ne correspondent pas nécessairement à leurs aspirations socioprofessionnelles de l'époque ayant précédé la migration (Godin 2008). Des emplois faiblement qualifiés ou non-qualifiés, éventuellement précaires ou même situés dans l'économie dite informelle, peuvent alors être acceptés parce qu'ils sont vécus comme transitoires (Koff 2008).

Un responsable associatif affirme, tout en déclarant inciter les personnes à la recherche d'un emploi à s'inscrire à l'Administration de l'emploi (ADEM), que : « Les personnes trouvent un emploi à travers leurs contacts personnels et des connaissances personnelles. » Une as-

sistante sociale affirme également que son association incite les personnes à s'inscrire auprès de l'ADEM, tout en soulignant la diversité des formes d'accès à l'emploi : « L'accès à l'emploi peut prendre des formes très variées et passer à travers l'ADEM ou l'intérim, surtout pour les non-qualifiés. Certains peuvent aussi arriver avec un emploi sûr qui leur est destiné. » Le travail intérimaire prend une certaine importance comme première forme d'emploi selon des animateurs associatifs : « Beaucoup de nouveaux arrivants se dirigent vers le travail intérimaire. »

Dans un contexte de coût de la vie élevé, la précarité et l'intermittence de l'activité inhérente au travail intérimaire risquent d'exposer les personnes concernées à la pauvreté. Les difficultés d'accès à un emploi stable génèrent des problèmes particuliers pour les immigrés, étant donné que le fait d'être travailleur intérimaire peut constituer un obstacle au moment de l'inscription auprès de la commune.

Dans le cadre de la libre circulation, les ressortissants issus de pays membres de l'UE sont autorisés à s'inscrire dans une commune s'ils disposent d'un contrat de travail. D'après des articles de presse, il semblerait néanmoins que des communes ne considèrent pas toujours que des contrats d'intérim donnent accès à ce droit à s'inscrire et réclament la présentation de contrats de travail à durée indéterminée (Le Jeudi, 17 novembre 2011).

L'existence de formes d'emplois atypiques ou même sub-standard, en termes de rémunération ou de temps de travail, est évoquée par un représentant associatif : « Beaucoup n'accèdent qu'à des emplois de mauvaise qualité, avec des salaires sub-standards. Des promesses de salaires faites ne sont pas nécessairement tenues. »

4) DES PROBLÈMES LIÉS AUX QUALIFICATIONS ET AUX LANGUES

L'immigration portugaise au Luxembourg est majoritairement composée de travailleurs non-qualifiés et manuels. Avec l'augmentation du taux de chômage au Luxembourg, l'accès à l'emploi devient plus difficile pour ces catégories. Les exigences peuvent en effet être relativement élevées même pour des postes peu qualifiés, étant donné que les employeurs veulent s'assurer que leurs salariés auront des capacités d'apprentissage et d'adaptation pour l'avenir (OREFQ 2011). Mais l'accès à l'emploi est également difficile pour des primo-arrivants davantage qualifiés à cause de la question de leur maîtrise des langues usuelles au Luxembourg. Les exigences linguistiques sont de manière générale élevées dans la société luxembourgeoise. Ainsi, selon un sondage réalisé par IPSE en 2010, 43 % des Luxembourgeois interrogés jugent que chacun devrait maîtriser au moins deux des trois langues officielles et 29 % exigent la connaissance des trois langues officielles (cité dans CEFIS 2011).

Avec l'approfondissement de la crise au Portugal, une immigration plus qualifiée arriverait au Luxembourg, selon les responsables associatifs. La reconnaissance des qualifications est problématique en particulier pour des personnes ne disposant pas d'une certification de leurs connaissances professionnelles de base, par exemple dans l'artisanat, l'agriculture ou le commerce. Un responsable associatif affirme à ce propos : « *Les Portugais sont encore très reconnus comme travailleurs au Luxembourg et les gens considèrent qu'ils savent travailler. Mais souvent, ils ont appris leur métier sur le tas et n'ont pas de preuve de leur qualification.* »

Le recours à la Validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) est une option qui pose cependant des difficultés liées au fait qu'elle nécessite des certificats couvrant les années de travail accomplies. Une animatrice associative affirme à ce propos : « *La VAE, c'est des dossiers longs à assembler. Il faut des certificats des employeurs et des vérifications assez longues.* »

De nombreux représentants associatifs considèrent que l'apprentissage et la connaissance des langues sont primordiaux, rejoignant d'autres constats sur l'importance des connaissances linguis-

tiques sur un marché de l'emploi devenu plus sélectif et qui connaît de multiples critères de sélection (Thomas 2011). Selon une représentante associative : « *Il faut maintenant connaître au moins une des langues du pays ; autrefois, dans le nettoyage par exemple, il suffisait de connaître le portugais.* »

Un autre animateur associatif affirme : « *La principale difficulté au niveau de l'accès à l'emploi réside dans le manque de connaissances de base dans l'une des trois langues officielles du pays, en particulier en français et en allemand.* » L'importance de la maîtrise d'une des langues administratives du pays est soulignée par un troisième représentant associatif : « *Rien ne vaut la connaissance de la langue pour connaître et comprendre ses droits. Une fois qu'on connaît la langue, les autres formations peuvent suivre. Il faudrait que des cours de langues soient obligatoires pour les nouveaux arrivants.* »

Des personnes qualifiées ou des universitaires se trouvent confrontés au problème qu'ils maîtrisent souvent seulement l'anglais comme langue étrangère. Des animateurs associatifs affirment à ce propos : « *Un ouvrier peut encore se débrouiller et parler en portugais par exemple dans le bâtiment. Mais pour des universitaires qui veulent trouver un travail adéquat, cela peut être plus difficile s'ils ne maîtrisent pas le français.* »

Étant donné que l'anglais s'est imposé comme première langue étrangère au Portugal, devant le français, certains immigrés portugais qualifiés ont des difficultés à accéder à des postes correspondant à leur niveau de formation, selon les représentants d'une association portugaise : « *Les personnes qualifiées rencontrent des problèmes à cause des langues. Une éducatrice que nous connaissons travaille ainsi par exemple comme caissière dans un supermarché. Un sociologue est prêt à travailler dans le bâtiment. C'est un vrai gaspillage de matière grise. Pour les gens c'est des solutions de survie. Ils pensent fréquemment que c'est transitoire, mais ensuite ils restent bloqués.* »

Le problème des langues peut aussi faire obstacle à la reconversion des immigrants portugais qui ont travaillé dans des entreprises au Luxembourg détenues par des Portugais ou à composition mono-nationale où ils pouvaient parler le portugais. Leur maîtrise d'une des

langues officielles peut être particulièrement faible.

Des interlocuteurs travaillant au contact de l'immigration portugaise mentionnent par exemple que, dans le cas de faillites dans le secteur de la construction, des travailleurs désireux de se reconvertir sont confrontés à la barrière des langues : « *Avec les faillites, il y a des gens qui viennent nous voir en nous demandant quelles formations ils peuvent suivre pour se diriger vers d'autres secteurs d'activité ou comment ils peuvent faire des mises à niveau pour améliorer leurs compétences initiales, par exemple dans l'artisanat. S'ils ne maîtrisent pas l'une des langues usuelles au Luxembourg, ils sont rapidement perdus.* »

L'intérêt pour apprendre des langues est plus élevé parmi les nouveaux immigrants, d'après un représentant associatif : « *Autrefois les gens se posaient la question des langues à étudier après 10 ou 15 ans de présence. Aujourd'hui c'est tout de suite qu'ils sont intéressés par l'apprentissage des langues.* »

Des associations offrent par conséquent des cours de langues.



5) LE RETOUR DES IMMIGRÉS : UNE DIMENSION PEU PRISE EN CONSIDÉRATION

Les retours au pays constituent une réalité en ce qui concerne l'immigration portugaise. Ainsi sur la période 1970-2006, 97.000 Portugais sont arrivés sur le territoire luxembourgeois et 48.000 l'ont quitté (Berger 2008). Il faut aussi tenir compte du fait que des immigrés peuvent arriver et repartir la même année, ce qui rend leur enregistrement statistique difficile. En effet, les données actuellement disponibles ne permettent pas de mesurer des pratiques migratoires telles que l'immigration circulaire, faite d'entrées et de sorties répétées dans un pays, ou encore l'immigration temporaire qui renvoie à un séjour unique dans un pays étranger suivi d'un retour définitif dans le pays d'origine (NCP 2011).

Le sens du retour est, par ailleurs, ambigu : les personnes concernées peuvent en effet regagner leur pays parce que leur projet d'immigration a réussi ou parce qu'il a échoué (Héran 2002).

Etant donné l'éloignement du Luxembourg par rapport au Portugal, l'immigration

au Luxembourg s'inscrit dans un projet durable, selon plusieurs représentants associatifs : « Il y a des migrations saisonnières du Portugal vers l'Espagne, mais on vient au Luxembourg pour faire sa vie. »

Un autre représentant associatif affirme également : « Les gens ne viennent pas en se disant : les choses iront mieux au Portugal dans deux ans et alors je pourrai y retourner. Les gens viennent dans l'idée de faire leur vie ici. » Cependant, le taux objectif élevé de retours donne à penser que les projets migratoires s'inscrivent dans une certaine diversité.

Les problématiques liées au retour sont différentes en fonction de la durée de la résidence à l'étranger des personnes. En ce qui concerne les immigrés ayant vécu durant une période plus longue au Luxembourg, un représentant associatif affirme : « En retournant au Portugal, les gens se rendent compte que tout a changé. Ils ne connaissent plus personne et ils peuvent se sentir aliénés. Il peut aussi y

avoir des situations de déchirement familial avec des parents qui rentrent au Portugal et les enfants qui restent ici. Ou alors le mari qui souhaite rentrer et la femme non. »

En ce qui concerne les retours d'immigrants qui n'ont pas réussi leur insertion professionnelle au Luxembourg et qui peuvent donc considérer leur expérience migratoire comme un échec, une représentante associative affirme : « Les gens qui repartent parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver un emploi au Luxembourg, ils retournent d'abord au Portugal, et ensuite ils vont peut-être réessayer dans un autre pays. » Il est en effet difficile de faire le deuil de son projet migratoire comme le soulignent les membres d'une association portugaise : « Les personnes ont honte de retourner les mains vides dans leur pays. »

CONCLUSION

Les nouvelles dynamiques migratoires entre le Portugal et le Luxembourg se déploient sur un arrière-fond de crise économique au Portugal et d'un marché de l'emploi nettement plus tendu que par le passé au Luxembourg. La diversification des configurations migratoires et des profils des migrants est relevé par les associations travaillant au contact de l'immigration portugaise. Dans le contexte d'un marché de l'emploi plus sélectif, les formes d'accès à l'emploi se diversifient également. De manière récurrente, l'enjeu des connaissances linguistiques a été mis en évidence par les acteurs associatifs comme obstacle à l'accès à l'emploi. Des personnes disposant d'une qualification professionnelle ne peuvent ainsi pas exercer leur profession d'origine,

étant donné qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment l'une des langues officielles du Luxembourg. Finalement, en ce qui concerne la question des retours, force est de constater qu'il s'agit d'une problématique peu prise en considération, malgré l'importance des flux.

Des entretiens menés avec des responsables associatifs se dégagent l'importance d'une information la plus complète possible, et cela dès avant la mise en œuvre du projet migratoire, au sujet des conditions de logement et de vie, de la scolarisation, ainsi que des conditions de travail et de rémunération au Luxembourg. Le travail effectué par le réseau EURES prend une importance particulière dans ce contexte. Les conseillers EURES ont en

effet pour mission d'aider les travailleurs frontaliers ou les résidents étrangers à résoudre les problèmes liés à la circulation des travailleurs migrants ressortissants de l'Union européenne. En direction du Portugal, ce travail d'information se fait notamment à travers la participation à des Journées européennes de l'emploi, dont certaines se déroulent au Portugal.

Le rôle des canaux informels et des réseaux sociaux dans la circulation de l'information, montre en outre l'intérêt de collaborations avec des associations issues de l'immigration portugaise ou travaillant à son contact.

ENTRETIENS MENÉS

ARANTES-RODRIGUES Maria Fernanda, auxiliaire pastorale à la mission catholique portugaise d'Esch-sur-Alzette, 14 décembre 2011.

BOLDORI Remildo, aumônier à la mission catholique portugaise d'Esch-sur-Alzette, 14 décembre 2011.

COELHO Lucia, assistante sociale employée du Comité de Liaison des Associations d'Etrangers, 15 novembre 2011.

COIMBRA José, président de la Confédération de la communauté portugaise au Luxembourg, 21 décembre 2011.

DE ARAUJO Paul, consultant social au Lëtzeburger chrëschtliche Gewerkschafts-Bond (LCGB), 2 février 2012.

PEIXOTO Fátima, auxiliaire pastorale à la mission catholique portugaise d'Esch-sur-Alzette, 14 décembre 2011.

REGIER Guy, président d'Amitié Portugal-Luxembourg, 10 novembre 2011.

RICACHO João, membre du bureau exécutif du Comité de Liaison des Associations d'Etrangers, président de la commission des résidents étrangers du Lëtzebuurger chrëschtliche Gewerkschafts-Bond (LCGB), 11 novembre 2011.

TASCH-FERNANDES Mili, membre de la Confédération de la communauté portugaise au Luxembourg, 21 décembre 2011.

OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS

BERGER, Frédéric 2008. « Zoom sur les primo-arrivants portugais et leurs descendants. », CEPS/INSTEAD : *Vivre au Luxembourg*.

BRETTEL, Caroline 2000. « Theorizing migration in anthropology. », dans Caroline B. Brettell, James F. Hollifield (éd.), *Migration theory: talking across disciplines*, New York : Routledge, pp. 97-136.

CEFIS 2011. *L'intégration au Luxembourg. Indicateurs et dynamiques sociales. Parcours de personnes originaires du Cap-Vert et de l'ex-Yougoslavie*, RED n°14.

GHEMMAZ, Malika 2008. *Des Portugais en Europe du Nord : une comparaison France, Belgique, Luxembourg. Contribution à une sociologie électorale de la citoyenneté de l'Union européenne*, Doctorat de science politique, Université de Lille II.

GODIN, Jean-François 2008. « Immigrant economic integration: A prospective analysis over ten years of settlement. », *International Migration*, Vol. 46, n°2, pp. 137-165.

HERAN, François 2002. *Immigration, marché du travail, intégration : rapport du séminaire présidé par François Héran*, Paris : La Documentation française.

KOFF, Harlan 2008. *Fortress Europe or a Europe of Fortresses ? The Integration of Migrants in Western Europe*, Bruxelles : PIE Peter Lang.

LANGERS, Jean 2010. « La seconde génération de l'immigration sur le marché du travail. Economie et Statistiques. », *Working papers du STATEC* n°48.

NCP 2011. « Circular and Temporary Migration, Empirical Evidence, Current Policy Practice and Future Options in LUXEMBOURG. », *University of Luxembourg, Luxembourg National Contact Point with European Migration Network*.

OREFQ 2011. *Le territoire de Longwy : appariement entre offre et demande d'emploi en zone frontalière*, mai 2011.

PAULY, Michel 1994, « Vaines dérogations. », *Forum*, n°156, pp. 3-8.

PORTES, Alejandro 1995. « Economic sociology and the sociology of immigration: a conceptual overview. », dans Alejandro Portes (éd.) *The economic sociology of immigration: essays on networks, ethnicity and entrepreneurship*, New York : Russell Sage Foundation, pp. 1-41.

SCHILTZ, Aline 2003. *L'émigration portugaise au Grand-Duché de Luxembourg. Analyse de l'impact local dans le village de Fiolhoso*. Mémoire de licence, Université libre de Bruxelles.

SCHILTZ, Aline 2010. « Luxembourg <-> Portugal : quarante ans après. », dans *ASTI 30+ Migrations, Recherches, Engagements*, Luxembourg : ASTI, pp. 312-317.

SERRE, Alexia 2010. « Vous avez dit intégration ? Du rôle des associations nées de l'immigration au Luxembourg. », dans *ASTI 30+ Migrations, Recherches, Engagements*, Luxembourg : ASTI, pp. 182-189.

THOMAS, Adrien 2011. *Besoins de qualifications et circulation transfrontalière de l'information sur l'emploi dans la Grande Région*, *Les cahiers transfrontaliers d'EURES*, N°3/2011, Luxembourg.

ZAHLLEN, Paul 2001. « La société civile luxembourgeoise à travers le prisme du capital social. », *Forum*, n°207, pp. 20-28.

Ont collaboré à ce numéro :

Adrien Thomas (EURES Luxembourg, CEPS/INSTEAD), Pierre Gramme et Fabienne Jacquet (Cellule EURES de l'ADEM)
Avec le soutien financier du programme EURES de l'Union Européenne (<http://ec.europa.eu/eures/>)



EURES Luxembourg

Une collaboration ADEM - CEPS/INSTEAD
Rue Bender, 1 • L-1229 Luxembourg
Tél : 00 352 247 85 478
FAX : 00 352 26 19 08 21
pierre.gramme@adem.etat.lu
fabienne.jacquet@adem.etat.lu

BP 48 • L-4501 Differdange
Tél : 00 352 58 58 55 900
FAX : 00 352 58 55 53
franz.clement@ceps.lu
adrien.thomas@ceps.lu



EUROPEAN JOB DAYS

SPÉCIAL HORECA

JEUDI 26.04

AU DOMAINE THERMAL
DE MONDORF-LES-BAINS
(LUXEMBOURG)
DE 9H30 À 17H00

VOTRE CARRIÈRE INTERNATIONALE
À PORTÉE DE MAIN

&

JOBS D'ÉTÉ
TOUS SECTEURS

POUR OBTENIR
LE PROGRAMME DÉFINITIF
INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR WWW.MOXITY.COM

DESIGN GRAPHIQUE: ITRIPK, STUDIO DE CREATION

Adecco Hospitality
better work, better life



MINISTÈRE
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Agence pour le développement de l'emploi

Avec le soutien financier de la Commission Européenne